

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 5 (1860)  
**Heft:** 20

**Buchbesprechung:** La Guerre défensive en Suisse [Aymon de Gingins-La Sarraz]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

*De l'armée fédérale allemande*, par Léon DELUZY. Une brochure in-8°. Paris, Tanera éditeur, 1860.

Une des armées les plus complexes et des plus difficiles à débrouiller est bien l'armée fédérale allemande, formée de trente-cinq Etats de grandeur et d'organisation fort diverses. Les lois et règlements qui l'organisent sont, en outre, assez nombreux et ont souvent été révisés. Aussi la publication ci-dessus mentionnée rend-elle un véritable service aux officiers qui, désireux d'être renseignés sur le militaire de l'Allemagne, veulent s'épargner la peine de faire eux-mêmes de difficiles recherches aux sources orginales. Cette brochure indique d'abord la formation des Diètes, puis elle donne un résumé de la constitution militaire, et enfin la composition sommaire des huit corps de l'armée allemande, montant à 352,054 hommes de contingent et 151,584 hommes des réserves ; total 503,821 hommes, chiffre qui peut s'élever facilement à 600 mille hommes avec 1500 bouches à feu. L'auteur fournit aussi quelques détails sur le commandement ; mais ici il eût bien pu ajouter quelques mots sur les dernières modifications demandées par la Prusse et sur les arrangements en faveur des Etats secondaires. Du reste ce travail nous paraît consciencieusement fait et basé sur des documents authentiques.

---

*La Guerre défensive en Suisse*, par Aymon de GINGINS-LA SARRAZ. Une brochure in-8°. Corbaz et Rouiller fils, Lausanne, septembre 1860.

Cette publication a eu déjà quelque retentissement dans la presse suisse, car on veut y voir un intérêt d'actualité. Nous en dirons aussi notre mot.

La brochure se divise en deux parties assez distinctes. La première examine la situation politique de l'Europe et de la Suisse, conclut de cet examen que notre pays est menacé par les « projets ambitieux de Napoléon III » qui n'a pas voulu nous donner le Chablais et le Faucigny, et recommande en conséquence la rancune et la défiance contre la France. Sur ce terrain, les opinions sont loin d'être unanimes en Suisse ; nous n'en discuterons pas.

La seconde partie développe un système particulier de résistance, qui consiste à combiner la défense régulière du territoire avec une guerre de partisans. A cet effet, l'auteur veut des « compagnies franches de 100 à 150 hommes s'organisant successivement et *secrètement* sur les derrières de l'armée ennemie, à mesure qu'elle parvient à refouler devant elle les troupes nationales. » Nous remarquerons d'abord que le meilleur moyen d'organiser secrètement une troupe ne nous paraît pas de l'annoncer d'avance dans une brochure ; qu'en conséquence, l'auteur doit, dès lors et déjà, croyons-nous, faire son deuil de cette création, car il n'est pas probable qu'après cet avertissement, les généraux français qui s'avancerait dans notre pays laissassent derrière eux des provisions d'armes et de munitions assez considérables pour être bien dangereuses. Mais rien n'empêche d'organiser ces

compagnies autour de l'armée fédérale pour opérer en braves cosaques sur les flancs et même, si possible, sur les derrières de l'armée ennemie, pour lui couper ses convois, l'empêcher de dormir, en un mot l'inquiéter et la fatiguer sans cesse. Moyennant cette restriction nous partageons pleinement les vues de M. de Gingins sur l'utilité des partisans et nous pourrons même lui dire secrètement qu'il est bien probable qu'à cet endroit sa brochure n'a pas pris nos autorités au dépourvu.

Il est un point encore sur lequel nous ne pouvons être d'accord avec l'honorable M. de Gingins. « La guerre de partisans, dit-il, telle que nous la souhaitons dans » le cas d'une invasion de notre territoire, ne sera en aucun cas une guerre de » maisons ou de rues, et ne pourra ainsi fournir aucun prétexte spécieux ni ex- » cuse valable au saccage et à l'incendie. Les partisans doivent, dans l'intérêt du » pays aussi bien que dans celui de leurs succès durables, s'interdire absolument » d'engager une lutte dans un lieu habité. »

Nous ne comprenons pas qu'on veuille interdire la lutte dans les endroits habités. C'est là au contraire que les partisans pourraient faire les meilleurs coups, surprendre un poste au repos, un détachement en réquisition, et avoir le plus d'appui. C'est d'ailleurs dans les lieux habités, sur les chemins fréquentés, que se trouvera l'ennemi plutôt que dans les bois.

Si l'on veut user de scrupules en faveur des maisons, il n'y a pas moyen d'en éviter d'autres du même genre. Les uns voudront sauver leurs bâtiments, d'autres leurs équipages, d'autres leurs caisses ; d'autres ne voudront pas qu'on s'expose à avoir jusqu'à 50 mille blessés (dans la campagne de l'année dernière il y en avait déjà 50 mille après un mois d'opérations), d'autres voudront que préalablement on leur assure des rentes pour les veuves et les orphelins, etc., etc., etc.

Dans l'intérêt du pays aussi bien que dans celui de succès durables on doit penser à tout cela *avant* de se décider à dégainer et à suivre une politique extérieure de rancune et de provocations menant tout droit, par le temps qui court, à l'ouverture des hostilités. Nous ne saurions trop répéter que dans un pays et avec une organisation comme les nôtres, ce n'est pas seulement l'armée mais la nation qui est appelée à faire la guerre ; que par conséquent l'ennemi, à son tour, fera la guerre à l'armée et à la nation, et que les ménagements et les courtoisies possibles avec des armées permanentes ne peuvent pas entrer en ligne de compte dans une défense de notre territoire.

Au reste cette brochure se recommande par son style agréable et clair et par des vues fort justes sur la neutralité de la Suisse.

---

*Lettres sur la campagne d'Italie en 1859*, par Ch. POPLIMOND; 1 fort vol in-8°.  
Paris, Tanera éditeur, 1860.

Ces lettres ne sont pas d'un militaire mais d'un homme de lettres envoyé sur le théâtre de la guerre par deux journaux belges. Elles ont le mérite de raconter les événements, sinon avec justesse, au moins avec un cachet de couleur locale et d'impressions plus ou moins naïves qui ne manque pas d'intérêt. Elles commencent